

**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

**Herausgeber:** Visarte Schweiz

**Band:** - (1920)

**Heft:** 12

**Rubrik:** Fédération suisse des Travailleurs intellectuels

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

On sait que cette section ouvre ses portes non seulement aux membres actifs de notre société, mais à tous les Suisses, qui s'occupent d'art — qu'ils soient établis ici, ou seulement de passage.

*Pierre Alin* occupait unes des premières places parmi ces amis. Son nom est populaire en France, et beaucoup sont bien surpris d'apprendre qu'il était Suisse.

Musicien, compositeur exquis et imagé, écrivant pour les grands, comme pour les petits, doué d'une belle voix chaude, fort bien éduquée, il fut toujours prêt à nous donner son concours pour les fêtes, organisées par nous pendant la guerre, et où le nom de Bienfaisance ou de Suisse était évoqué.

*Pierre Alin* était peintre aussi, et l'harmonie de sa vision égalait le charme prenant de sa musique. Exposant avec nous dans nos deux dernières expositions à Paris, il pensait faire bientôt partie de notre société, ses succès au Salon d'automne et chez nous l'ayant encouragé à ne point seulement se faire entendre, mais à montrer aussi en peinture ses œuvres harmonieuses et si réfléchies.

Son talent d'écrivain lui a valu des succès égalant les autres et c'est la conscience qu'il mettait dans tout ce qu'il faisait, qui les lui valait. Je ne mentionne que pour mémoire: La plaquette en vers — Pendant la Guerre — Au Rythme de la vie — et son livre en prose paru cet été — Le Journal de César.

Son rêve était de voir Venise et sa lagune — cette fin d'été il avait enfin pu le réaliser! Ses lettres, pleines des visions de là-bas, nous promettaient de grandes joies à son retour. Mais la lagune, hélas, l'a gardé. Un effroyable accident de chemin de fer sur le pont qui relie Venise à la terre ferme nous l'a ravi en pleine force et jeunesse dans la nuit du 7 au 8 octobre 1920.

*Pierre Alin* repose au Campo Santo di San Michele à Venise.

*Ed. M. Sandoz.*

## Fédération Suisse des Travailleurs Intellectuels.

La Fédération Suisse des Travailleurs Intellectuels fondée à Berne le 12 juin 1920 par une assemblée de délégués de 9 sociétés et sur l'initiative prise par la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes Suisses, a confié la rédaction de ses statuts à une commission dont les travaux sont

actuellement achevés et seront présentés à une Assemblée générale de délégués de Sociétés professionnelles suisses..

Cette assemblée comprendra les représentants des professions intellectuelles dites libérales, notamment: les auteurs, artistes, compositeurs, savants, avocats, médecins, techniciens et journalistes.

Elle est appelée à donner à la Fédération Suisse des Travailleurs Intellectuels une première consécration. Il s'agit avant tout de manifester la volonté bien arrêtée de créer une organisation viable, de discuter de la marche à suivre, ainsi que d'assurer les moyens indispensables à son existence. Ces moyens seront définis et permettront d'établir un programme d'action embrassant les différentes formes de ces collectivités.

Conscientes du lien qui les unit, elles pourront par une action commune fortifier en elles le sentiment de la solidarité et en recueillir les fruits. Le travailleur intellectuel sera protégé efficacement et apprendra à subordonner à l'intérêt général des intérêts professionnels particuliers.

L'idée d'une ligue des ouvriers de l'esprit est dans l'air, elle rencontre partout un accueil fait de compréhension et de sympathie, mais il est urgent de lui donner un corps.

L'impérieux besoin de réagir contre la méconnaissance dont souffre actuellement, d'une manière si évidente, le travail intellectuel, la nécessité de sauvegarder les conquêtes faites dans le domaine des idées et le désir d'obtenir pour tous les travailleurs intellectuels une position sociale justement appréciée les obligent à s'organiser sans tarder.

C'est dans ce but que les sociétés professionnelles mentionnées sont appelées à envoyer des délégués à l'assemblée générale qui aura lieu à Berne le 15 janvier 1921, à 14 h. au Casino (Liedertafelsaal) afin de participer à la formation définitive de la Fédération Suisse des Travailleurs Intellectuels.

La Commission préconsultative est composée de

MM. le prof. Dr. jur. E. Röthlisberger, président  
 Chavannes, Ing.-Conseil Lausanne  
 Jeanneret, peintre, Neuchâtel  
 Bösiger, architecte, Berne  
 Dr. phil. E. Faesi, Zurich  
 Dr. A. Hablützel, Winterthur  
 Dr. med. J. Staehli, Zurich.